



Demande d'opinion préliminaire pour Plan d'aménagement d'ensemble (DO-PAE)

Date de la demande : _____

Identification du requérant

Nom du requérant : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone et numéro de poste : _____

Téléphone mobile : _____

Courrier électronique : _____

Nom du (des) propriétaire(s) : _____

**Si vous n'êtes pas propriétaire de l'ensemble des lots, veuillez joindre
une procuration du propriétaire vous autorisant à agir en son nom.**

Localisation et superficie du site visé

Zonage au Code de l'urbanisme : _____

Secteur zonage différé (SZD)

Lots visés par la demande :

Superficie totale en hectare (1 ha. = 10 000 m²) : _____

Description du projet

Demande d'opinion préliminaire pour Plan d'aménagement d'ensemble (DO-PAE)

Utilisation du site et valeur estimée du projet

Usage	Nb. de bâtiments	Nb. de logements	Superficie (m ²)	Valeur estimée (\$)
Résidentiel			Non requise	
Mixte (immeuble à vocation résidentielle et commerciale)			Commerciale uniquement	
Commercial		Non applicable		
Industriel		Non applicable		
Institutionnel		Non applicable		
TOTAUX :				

Procédure

Vous devez transmettre le formulaire complété accompagné des autres documents requis à l'adresse pae@laval.ca.

Important : L'étude de votre demande débutera seulement lorsque nous aurons reçu le présent formulaire entièrement complété et accompagné de l'ensemble des documents requis.

Documents à joindre à la demande :

- Procuration(s) (dans le cas où le requérant n'est pas le propriétaire du/des lot(s) visé(s));
- Autorisation de signature (dans le cas où le propriétaire est une personne morale);
- Plan montrant le périmètre du site.

Une fois l'ensemble des documents reçus, la Ville procédera à l'analyse sommaire du territoire visé et un rapport vous sera transmis dans un délai minimum de 3 mois décrivant les enjeux inhérents au développement de ce secteur ainsi que les besoins municipaux pour celui-ci. Une rencontre avec plusieurs professionnels de la Ville pourra être prévue, selon votre convenance, suite à la transmission du rapport.